

ING partenaire de l'Institut de l'Entreprise Familiale

Banque de référence par excellence des entreprises familiales, ING est le partenaire exclusif du nouvel Institut de l'Entreprise Familiale, dont l'objectif est de promouvoir une gestion professionnelle de l'entreprise familiale en lui assurant son accompagnement.

Le phénomène est d'importance: 70% des entreprises belges sont des sociétés familiales, leur part dans le PNB belge atteint 55% et elles sont grandes pourvoyeuses d'emploi. Si elles représentent le pilier de l'économie belge et disposent de nombreux atouts, elles n'en connaissent pas moins des difficultés qui leur sont spécifiques.

Un centre d'information et de formation indépendant, offrant son soutien aux familles et aux entreprises, a vu le jour en 1998 lors de la création de l'Instituut voor het Familiebedrijf (IFB) dans le nord du pays.

Le 9 mai 2006, son homologue francophone est né. L'Institut de l'Entreprise Familiale (IEF) a été fondé dans le but de contribuer de manière efficiente et directe au professionnalisme, à la continuité et au développement futur des entreprises familiales.

L'entreprise et la famille dans une même approche

Laurent Weerts, associé chez Deloitte Reviseurs d'Entreprises, est l'un des fondateurs et l'administrateur délégué du nouvel institut: "Ce centre de connaissances, créé à l'adresse des entrepreneurs familiaux et de leur famille, entend offrir une vue et une connaissance pratique sur diverses matières qui les concernent de près, telles que la succession au sens pratique du terme (et non uniquement les aspects fiscaux et juridiques), la gouvernance familiale, les relations entre la famille et l'entreprise (le forum familial, la charte familiale), la stratégie, l'organisation et la politique de l'entreprise. Ceci de manière à appréhender et dépasser les émotions qui tendent à submerger l'entreprise familiale dans ses différents stades de développement et à assurer son professionnalisme indispensable à la poursuite fructueuse de ses activités."

Formation et accompagnement

Administrateur-délégué de l'entreprise familiale Upignac, *Michel Petit* a accepté d'en assurer la présidence: "L'IEF se veut un centre d'étude scientifique au service des entreprises familiales. En collaboration avec les universités, l'institut a pour objectif de mener une grande enquête annuelle et d'en diffuser les résultats, ainsi que d'assurer un programme de formation intensive et des séminaires à l'attention des chefs d'entreprise familiale et de leurs successeurs familiaux. L'institut forme également le projet de constituer un réseau d'entreprises familiales francophones afin de favoriser le partage d'expériences, notamment en organisant chaque année la Journée de l'Entreprise familiale. L'IEF mettra en place des synergies avec l'IFB en Flandre et entretiendra des contacts réguliers avec d'autres organisations similaires à l'étranger, et ambitionne de devenir le représentant belge francophone au sein de l'organisation internationale Family Business Network basée à Lausanne."

La banque des entreprises familiales

Partenaire structurel exclusif de l'IEF, ING a participé activement à sa fondation. Consciente des enjeux et de la place des entreprises familiales dans le tissu économique belge, ING entend participer à leur gestion saine, dynamique et professionnelle et à leur expansion. Souhaitant devenir leur banque de référence par excellence, ING propose des produits et services adaptés à leurs besoins spécifiques. Lorsque l'on sait que la moitié des chefs d'entreprises familiales sont âgés de plus de 50 ans, on comprend aisément les défis particuliers, tels que les questions de succession et d'héritage, auxquels ces sociétés sont confrontées. Grâce à sa connaissance de la problématique et à son expertise, ING leur apporte une aide précieuse.